

COMPTE-RENDU RÉUNION DES FORMATRICES ET FORMATEURS BÉNÉVOLES

31 JANVIER 2024

PRÉSENTS: Maïette, Hélène, Marc, Éloïse, Frédéric, Annie, Marie-Line, Didier, Solange, Audrey, Agnès, Jack, Bénédicte, Catherine G, Michelle, Catherine L, Isabelle, Danièle, Bertrand, Céline, Amélie, Marie Anne, Maria, Oana, Marie-Antoinette, Catherine R, Xavier.

Dernier jour du mois de janvier ... il est encore temps de formuler des vœux pour cette année 2024 ! Hélène le fait en nous souhaitant à tous une bonne année.

Un mot de bienvenue prononcé également par Hélène pour accueillir deux nouvelles formatrices : **Amélie**, au Sanitas et **Céline** qui vient étoffer l'équipe des remplaçants avec une première expérience à Courteline

ORDRE DU JOUR

1) **Le concert du jeudi 18 avril 2024 :**

Le Souk Jazz Machine, groupe de jazz dont fait partie le mari d'Éloïse, a proposé d'offrir un concert au Bateau Ivre, au profit de L'AFCM.

Des apprenants interviendront lors de la 1ère partie du concert.

Des affiches et flyers sont d'ores et déjà prêts à être distribués dans les endroits stratégiques : bibliothèques, magasins, cafés, restos, associations culturelles...

Seules quelques personnes seront invitées gratuitement, (par exemple les personnes du Clos-Lucé qui nous avaient si bien accueillis l'année dernière), l'intérêt de ce concert étant de récolter de l'argent pour l'AFCM. Le prix de la place est de 10 € minimum : on peut donner plus et la billetterie est ouverte au bateau Ivre : www.bateauivre.coop

Le Bateau ivre peut accueillir jusqu'à 350 personnes.

Ne pas réserver trop tard pour être sûr d'avoir des places.

2) **Une journée jeux** pour la fin d'année :

En lieu et place de la sortie de fin d'année avec les apprenants, et comme un clin d'œil aux JO à Paris, l'AFCM propose une journée conviviale avec les apprenants autour d'activités ludiques accessibles à toutes et tous : molki, pétanque... jeux de société, lecture...

Il faut pour cela trouver un terrain suffisamment grand en extérieur pour accueillir un grand nombre d'apprenants et leurs formateurs, avec en cas de pluie un lieu abrité.

Pour que cette journée puisse avoir lieu quoi qu'il arrive, une alternative aux jeux d'extérieur sera prévue, avec des activités pouvant se dérouler en intérieur.

Début mars, une nouvelle stagiaire, Camille (stagiaire en animation) va prendre en charge la préparation et l'organisation de cette journée.

Cette journée se déroulera **le 4 ou le 6 juin**, puisque Camille finira son stage à ce moment là et qu'il est important qu'elle puisse voir la concrétisation de son projet.

Camille passera dans les groupes pour vous rencontrer ainsi que les apprenants, afin de prévoir des activités adaptées aux participants.

Éloïse se charge de demander à Boris du centre Courteline le prêt de jeux en bois.

3) Apprenants en formation à l'AFCM :

Que faire, et que répondre aux apprenants qui demandent de rester inscrits, tout en ne venant qu'une fois sur deux, pour pouvoir participer à d'autres ateliers ?

Deux cas de figure se présentent :

- les apprenants ayant une **formation obligatoire prescrite par l'OFII** : il est admis et toléré qu'ils puissent revenir après cette formation obligatoire, mais il serait bien de les réévaluer à leur retour pour voir s'ils peuvent réintégrer leur groupe d'origine ou en intégrer un autre qui correspondra mieux à leur niveau à ce moment là. Y a-t-il eu progression, ou malheureusement, comme c'est souvent le cas, stagnation ou régression ?
- les apprenants qui souhaitent **suivre une formation dans une autre organisation** et demandent à ne venir aux cours de l'AFCM qu'**une fois sur deux** : Agnès insiste sur le fait que les formations de l'AFCM ne doivent pas être considérées comme des produits consommables ; les apprenants doivent faire un choix entre un cours ou l'autre. S'inscrire à l'AFCM, c'est s'engager à venir deux fois par semaine. Si le formateur n'arrive pas à faire entendre raison aux apprenants qui ne viennent que quand cela les arrange, Agnès et Éloïse se chargeront de les contacter pour faire le point avec eux et les aider à faire un choix.

Également, ne peuvent être inscrits, les apprenants qui n'ont pas la garantie de pouvoir faire **garder leurs enfants**. Il y a trop de monde sur liste d'attente pour se permettre d'accepter des apprenants qui ne viendront qu'hypothétiquement. Nous pouvons toutefois leur faire une attestation pour appuyer leur demande en crèche ou en garderie, sans certitude toutefois que la place sera libre quelques semaines ou mois plus tard malheureusement.

4) Les fiches de présence :

La fiche de présence est à rendre **impérativement à la fin de chaque mois**.

Éloïse demande que ce délai soit respecté car elle doit enregistrer les présences. Ces données sont indispensables pour les financeurs qui ont besoin de connaître le nombre d'heures données aux apprenants.

Les apprenants peuvent également nous demander des attestations précisant le nombre d'heures qu'ils ont effectuées

Elle demande également que ce soit les formateurs qui inscrivent le nom et le prénom des apprenants sur la liste. Le nom doit également correspondre à celui donné sur la fiche d'inscription.

Penser également à bien noter le nombre de places encore disponibles au bas de la feuille afin de pouvoir intégrer de nouveaux apprenants. A ce propos, il y a actuellement une forte augmentation du nombre de rendez-vous, notamment en « alphas » et « FLE grands débutants ».

5) Cartes de la France et du monde :

Les formateurs qui le souhaitent peuvent demander des cartes du monde et/ou de la France pour leur salle. Un certain nombre a fait sa demande au cours de la réunion. Pour ceux qui étaient absents à la réunion, ils peuvent en faire la demande auprès d'Éloïse.

6) Les PAR (**Pôle Alpha Renforcé**) :

Ces PAR sont déjà en place à Joué-Lès-Tours et au Sanitas avec Nathalie, formatrice salariée qui assure ces formations.

Un PAR vient d'être ouvert à St Pierre des Corps, animé par Catherine G, ancienne bénévole et maintenant salariée après avoir validé un master 2 en FLE.

Il y a 9 apprenants en alpha débutants et 5 en en post-alpha.

PAGE SUIVANTE → Temps de formation avec Maïette

TEMPS DE FORMATION

MAIETTE intervient ensuite avec quelques **remarques générales autour d'éléments pédagogiques** importants.

Elle a observé des groupes avec des formateurs débutants.

De cette observation, elle a retiré quelques recommandations générales, importantes, à adapter en fonction des niveaux.

1 - L'ORAL

1-1-L'oral doit précéder l'écrit.

Le fait de langue est d'abord présenté oralement, sur un mode interactif. Mais pour être efficace, il doit être cadré. On a parfois tendance à accepter des bribes de réponses, qui ne sont pas reformulées en vraies phrases.

Il est donc souhaitable de :

- diriger davantage les débats, en distribuant la parole de façon plus directive
- mieux formaliser le cadre des réponses attendues, pour faciliter la production de phrases correctes et complètes de la part des apprenants

1-2- La manière de poser les questions est très importante.

Les questions ouvertes sont à prioriser car elles vont nécessiter la formulation d'une réponse avec une phrase complète :

Ex: à la question: « Il vend quoi le pharmacien ? »

L'apprenant aura tendance à répondre : « des médicaments »

alors qu'à la question plus large : « Que fait le pharmacien? »,

Il répondra plus facilement : « Il vend des médicaments ».

1-3- Revenir régulièrement sur la **différence** entre **code oral** et **code écrit** :

Quelques exemples :

- construction de la phrase :
 - à l'oral, on peut dire : « Le pharmacien, il vend des médicaments. »
 - à l'écrit, il faut écrire : « Le pharmacien vend des médicaments. »
- pour poser une question, toujours de l'oral vers l'écrit, trois niveaux :
 - familier/oral : « Tu as faim ? »
 - standard : « Est-ce que tu as faim ? »
 - soutenu / écrit : "Avez-vous faim ?" "Pouvez-vous me dire..."
- pour la négation :
 - Oral : « je sais pas », voire « Ch'ai pas »
 - Ecrit : « je NE sais PAS »

- **les liaisons** : s'attacher aux liaisons obligatoires et élémentaires :
 - avec les pronoms sujets : " ils ont », « vous êtes » « vous avez »
 - avec les déterminants : « les avions » « des images » « aux enfants »
- **Les e muets** : selon les régions, ils sont prononcés, ou pas, mais ils sont toujours écrits. Les apprenants doivent être capables de reconnaître aussi bien :
 - acheter* / acheter
 - j'sais pas* / je sais pas
 - apler* / appeler
- **La correction phonétique**. Elle sera programmée en fonction des difficultés repérées lors des exercices oraux. On pourra proposer des exercices systématiques de discrimination des sons, grâce à des paires minimales (Ex : pont / pan), entre autres.

2 - QUE PROPOSER AUX APPRENANTS : LE PLUS SIMPLE OU LE PLUS FRÉQUENT ?

Cette problématique est justifiée par le fait que les faits de langue à acquérir rapidement, parce que très fréquents, sont le plus souvent irréguliers

L'objectif n'est pas de commencer par ce qui est le plus SIMPLE à enseigner, mais par ce qui est le plus FREQUENT et le plus UTILE pour les apprenants, même s'il s'agit de formes complexes ou irrégulières.

L'exemple le plus évident nous est donné par **l'apprentissage de la conjugaison**.

2-1- **Les 4 verbes les plus fréquemment utilisés : être, avoir, faire, aller**, sont en même temps les plus irréguliers.

La liste des **50 verbes les plus fréquents en français** (donnée en pièce jointe) doit être constamment consultée :

- aussi bien pour élaborer les exercices, en choisissant de préférence ces verbes,
- que pour établir notre progression : la plupart des verbes de cette liste appartiennent au 3ème groupe (le plus difficile, parce que complètement hétéroclite), suivi, loin derrière, du 1er groupe, et enfin du 2ème groupe (très peu représenté et, par ailleurs, le plus régulier).

2-2- Avec des débutants, aborder en priorité **je, il/elle/on, vous**, ce qui permet de couvrir l'essentiel de la communication.

A noter que, pour la plupart des verbes (sauf être, avoir et aller), à l'ORAL, les trois premières personnes du singulier sont identiques

2-3- L'apprentissage **des temps** :

On commence bien sûr par le présent, mais il faut également aborder, sans forcément les nommer :

- le conditionnel utilisé tous les jours : « je voudrais »,
- le futur proche « je vais préparer ... » de préférence au futur simple,
- le passé composé qui permet le récit de ce que l'on a fait avec les emplois distincts d'ETRE et

AVOIR (cf. « la **maison** » **en PJ**)

- l'idée d'obligation sera abordée prioritairement par la forme : je dois + infinitif.
- l'apprentissage du subjonctif (il faut que...), n'intervient qu'à un niveau plus avancé

IMPORTANT

A noter que le fait de donner la priorité, dans l'apprentissage, à certaines formes (ex: "je dois" plutôt que "il faut que"), n'exclut pas que les apprenants sont régulièrement mis en contact avec des faits de langue plus complexes, dans le discours du formateur, par exemple.

Il faut toujours avoir en tête la différence entre "connaissance passive" (être capable de comprendre) et "connaissance active" (être capable d'employer).